

Messages clés émanant du Forum 2010

Transport et Innovation : libérer le potentiel

Les Ministres des transports se sont réunis en mai dans le cadre de l'édition 2010 du Forum International des Transports en compagnie de personnalités de l'industrie, de la société civile et de la recherche, pour débattre des moyens susceptibles de favoriser l'innovation afin d'améliorer encore les performances du secteur des transports. L'innovation dans l'action publique, les processus et les technologies est essentielle pour accélérer la sortie de crise et améliorer la productivité et la durabilité des transports.¹

Une vision pour les transports

Les transports sont un facilitateur essentiel de la croissance économique et de l'interaction sociale. Renforcés par l'innovation dans l'ensemble du secteur, ils conserveront leur importance primordiale pour l'autonomie de vie, les échanges commerciaux et la cohésion sociale, et demeureront un moteur de l'intégration et du développement économique. Il faut imaginer que les transports de demain réaliseront pleinement leur potentiel et qu'ils offriront sécurité et sûreté, qu'ils seront propres, interconnectés et accessibles, et qu'ils assureront la circulation sans entraves des voyageurs et des marchandises.

Pour concrétiser cette vision, le secteur des transports doit s'engager dans un processus ambitieux et continu de transition. Différentes voies parallèles et coordonnées doivent être établies pour assurer cette transition, englobant action gouvernementale, feuilles de route pour la recherche, initiatives de la profession et investissements du secteur privé.

Projeter le système des transports dans l'avenir

La réalisation de ces ambitieux objectifs appelle des mesures énergiques et inventives dès maintenant. Les priorités peuvent être définies comme suit :

- Améliorer la logistique et l'intermodalité aux plans national et international en adoptant de nouvelles approches intégrées, faisant appel à des technologies interopérables qui permettent d'intensifier les échanges de données électroniques.
- Améliorer la maîtrise de la congestion, notamment par le recours à de nouveaux mécanismes destinés à assurer une utilisation plus efficace de la capacité des réseaux, associer étroitement l'aménagement du territoire et la planification des transports, mettre en œuvre des systèmes innovants d'information des voyageurs et de gestion du trafic fondés sur les communications mobiles et d'autres technologies. La gestion du trafic aérien, par

¹ Ces messages clés trouvent leurs fondements dans le Document de Référence du Secrétariat et les travaux analytiques sur les transports et l'innovation publiés à l'occasion du Forum International des Transports 2010. Ces contributions peuvent être consultées sur le site <http://www.internationaltransportforum.org/2010/index.html>.

exemple, peut être sensiblement améliorée par la mise en œuvre de nouveaux systèmes permettant à un plus grand nombre d'avions de voler plus près les uns des autres et d'emprunter des routes plus directes, ce qui réduit les retards, avec des effets bénéfiques sur l'environnement -- réduction des émissions de carbone, de la consommation de carburant et du bruit.

- Préserver l'ouverture des marchés et la concurrence dans la prestation des services, y compris pour le déploiement de technologies novatrices.
- Réduire l'impact des transports sur l'environnement et le climat, en favorisant et en mettant en œuvre des stratégies politiques intégrées associant le recours à des carburants et sources d'énergie alternatifs, les mesures visant à encourager les changements de comportement en matière de transports, l'utilisation accrue des transports publics pour les déplacements urbains et interurbains, et la promotion des technologies et conceptions économes en carburant dans tous les modes. Les transports émettront ainsi sensiblement moins de gaz à effet de serre et seront beaucoup moins tributaires des carburants fossiles, du fait que l'activité transport sera de plus en plus découplée de la consommation de carburants carbonés. S'agissant du chemin de fer, par exemple, les systèmes de récupération d'énergie et les systèmes perfectionnés de conduite efficace fondés sur la technologie hybride offrent d'intéressantes perspectives de réduction du bilan carbone.
- Améliorer les transports de personnes et de marchandises, notamment grâce à des applications novatrices comme les systèmes de transport intelligents (STI) pour augmenter les performances et la qualité du service des systèmes de transport.
- Améliorer l'accessibilité des services et réseaux de transport pour tous les usagers du système – une priorité qui s'impose de plus en plus compte tenu de la demande de transport non satisfaite dans les économies émergentes en expansion rapide ainsi que du vieillissement de la population dans les pays dont l'économie est plus mature.
- Continuer à réduire le nombre de tués et de blessés – en particulier sur les routes – par une stratégie systémique pour l'élaboration de politiques de sécurité, notamment par le renforcement de l'application des mesures de sécurité, et par un recours accru aux technologies de pointe comme les systèmes d'assistance à la conduite et les systèmes interactifs véhicule-infrastructure, ainsi que par une collaboration en vue de l'adoption de technologies et de pratiques pour combattre la distraction lors de la conduite.
- Renforcer l'efficacité et l'efficacité des systèmes de sûreté des transports par des techniques et procédures avancées de contrôle par scanner et de détection, et l'amélioration de l'échange d'informations tout en assurant le respect de l'individu et de sa vie privée.

Libérer le potentiel d'innovation dans les transports...

Il incombe aux acteurs publics comme privés de stimuler et d'encourager l'innovation. La profession innovera pour faire face à la concurrence sur le marché, répondre aux exigences réglementaires et générer des profits. Les pouvoirs publics doivent mettre en place des incitations à innover, en menant une politique axée sur les résultats qui mobilise l'innovation dans la profession. Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes sont à envisager :

- Fixer des objectifs clairs et s'assurer qu'il existe une ferme volonté de les atteindre.
- Développer des structures de gouvernance qui améliorent la coordination entre les différents modes, entre les pays et les régions, ainsi qu'entre les différents niveaux d'administration et les organisations internationales.

- Mettre en place un cadre juridique, réglementaire et fiscal – harmonisé entre les différents niveaux de compétence le cas échéant – qui stimule les investissements appropriés dans l'innovation et encourage l'application de nouvelles idées. L'harmonisation des normes de performance permettra une application plus universelle des technologies et systèmes novateurs (par exemple, les STI).
- Intégrer des idées et des technologies nouvelles dans les processus pertinents du secteur public, notamment dans les programmes concernant les marchés publics et les investissements.
- Insister sur la formation de base et la recherche, dont le niveau doit être élevé afin que la population active possède les compétences et connaissances nécessaires dans le secteur des transports pour imaginer et adopter des idées neuves.
- Encourager l'investissement stratégique dans la R-D d'envergure mondiale, notamment dans les projets pilotes visant à contribuer au déploiement de l'innovation et à la mise en commun des meilleures pratiques. Une collaboration plus étroite à l'intérieur des pays et des régions, à travers les industries et les frontières favorisera l'optimisation des ressources de R-D.
- Etablir, aux plans national et mondial, des régimes de propriété intellectuelle qui encouragent l'investissement dans l'innovation et protègent les innovateurs tout en permettant la diffusion d'idées nouvelles. Ces régimes devraient comprendre des mesures relatives à la gestion du risque et à la responsabilité qui prennent dûment en compte les risques associés à l'innovation.
- S'assurer qu'il existe une forte volonté politique en faveur de l'innovation dans les transports et une communication efficace en direction du public pour emporter l'adhésion de la population à l'égard de l'innovation.
- Favoriser une plus grande ouverture des systèmes d'innovation, propice à la collaboration entre acteurs publics et privés.
- Nouer de nouveaux partenariats associant tous les acteurs du secteur des transports – professionnels, consommateurs, autres parties prenantes et chercheurs – pour soutenir et dynamiser l'innovation.
- Mieux articuler la recherche universitaire avec l'innovation industrielle, ce qui peut accélérer le développement technologique, la commercialisation et le déploiement des innovations sur les marchés du secteur des transports.

...en formant des partenariats pour promouvoir l'innovation

Une coopération internationale et des partenariats plus étroits associant pouvoirs publics, organismes régionaux, professionnels, associations, entreprises et établissements de recherche contribueront à promouvoir l'innovation dans le secteur des transports. Les organisations internationales représentant les différentes parties prenantes et les organismes intergouvernementaux sont invités à s'associer pour susciter une nouvelle dynamique dans le secteur.

Les Ministres des transports ont un rôle à jouer pour faire en sorte que le secteur soit apte à répondre aux besoins de la société et de l'économie en mettant en place un cadre politiques et institutionnel propice à l'innovation et en guidant les partenaires nationaux, régionaux et internationaux dans le développement, le déploiement et la diffusion de nouvelles technologies, pratiques, politiques et idées dans le secteur.

Le Forum International des Transports doit continuer à faire office de catalyseur dans ce processus, en s'attachant à encourager l'innovation dans le secteur, à mettre en évidence les modes d'action politique possibles, à diffuser des exemples de bonnes pratiques et à faciliter le dialogue avec les acteurs industriels et les autres parties prenantes.

Le secteur des transports a les moyens d'améliorer ses performances pour mieux répondre aux besoins non seulement des usagers du système mais aussi de la société dans son ensemble, et l'innovation constitue à cet égard un puissant instrument. C'est dans cet esprit qu'a été retenu le thème de l'édition 2011 du Forum International des Transports : « *Transport et société* ».